

Les écueils qui guettent la réconciliation Fatah-Hamas

Par Khalil Shaheen – Al Shabaka, le 18 octobre 2017



Photo : Moheeb AboZaida

La réconciliation Fatah-Hamas annoncée le 12 octobre peut passer pour un progrès, mais bien des questions restent en suspens. Bien sûr, tout progrès qui rapproche les deux parties est une évolution bienvenue pour la population de Gaza souffrant depuis 2007 du cruel blocus d'Israël et, plus récemment, des coupes draconiennes, par l'Autorité palestinienne (AP), de son électricité et de ses salaires. Cependant, les effets à plus long terme d'un rapprochement Hamas-Fatah – s'il est réalisé de manière incomplète – pourraient se révéler plus dévastateurs encore que ce que les Palestiniens vivent aujourd'hui.

Par exemple, la mise en place d'un double système politique dans la bande de Gaza, c'est-à-dire un partage partisan des institutions du secteur public, représenterait un risque majeur. Dans un tel système, les responsables du Hamas et du Fatah se partageraient, apparemment, le contrôle des ministères et des autres cabinets gouvernementaux, mais en

réalité, ils commanderaient des sections séparées au sein des institutions de l'AP. Ceci pourrait conduire à une situation où les profondes divergences existant entre les parties pourraient susciter des tensions et violences plus graves encore que celles qui se sont produites en 2007.

Une telle situation profiterait à Israël, qui se sert de la scission Fatah-Hamas pour prétendre que les Palestiniens sont incapables de diriger un État. Cela permet à Israël de poursuivre plus aisément son projet de construction coloniale et d'apartheid. Pourtant, même si le Fatah et le Hamas travaillent ensemble, pacifiquement, à Gaza, les mesures en cours prises vers la réconciliation pourraient conduire à la création d'un « État » palestinien incertain : une entité qui aurait son gouvernement central basé à Gaza, avec des cantons parsemés en Cisjordanie.

Cette solution pourrait convenir à Israël comme aux États-Unis qui envisagent actuellement de résoudre la question palestinienne dans le contexte d'un règlement régional entre les États arabes et Israël, mais elle briserait les espoirs des Palestiniens pour un État basé sur les frontières de 1967, ou un État unique avec des droits égaux pour tous.

Pour éviter ces écueils et pour que le Fatah et le Hamas travaillent ensemble à une véritable autodétermination et pour les droits du peuple palestinien, les mesures suivantes doivent être prises :

-* Les dirigeants du Fatah et du Hamas doivent se concentrer sur l'unité et un consensus nationaux concernant les objectifs nationaux palestiniens. Leur compréhension partagée de l'étape actuelle dans la lutte palestinienne et de ce qui est nécessaire pour la faire progresser permettra aux Palestiniens de s'unir pour s'opposer à Israël et à sa stratégie qui vise à imposer une fragmentation accrue sur la Cisjordanie.

-* un point d'achoppement entre les parties est la question de l'armement et de la branche militaire du Hamas. Avant 1982, les Palestiniens avaient un haut conseil militaire, dirigé par Yasser Arafat, et l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) prenait les décisions pour le conseil. Dans un accord de réconciliation en 2011, accord qui a échoué, la formation d'un tel conseil militaire sous la forme d'un haut comité à la sécurité avait été évoquée, et il faut la remettre à l'ordre du jour. Avec un programme politique et une direction unifiés à la tête du conseil, l'armement ne doit pas se trouver aux mains de factions discrètes qui peuvent alors se battre entre les unes contre les autres, mais servir à la défense du peuple palestinien dans son ensemble comme un moyen de dissuasion contre une agression israélienne.

-* Le Hamas doit s'inspirer de l'exemple du mouvement Ennahda en Tunisie et accepter de céder le pouvoir, sous la condition d'avoir un siège à la table politique. Cela implique que l'AP permette une participation du Hamas au sein de l'OLP, de son comité exécutif, du Conseil national palestinien, et du Conseil législatif palestinien quand ils se réuniront à nouveau. Le Hamas doit pouvoir exercer son droit à participer aux élections en s'engageant à ne pas former un nouveau gouvernement dans l'éventualité où il les gagnerait.

Khalil Shaheen

Conseil politique d'Al-Shabaka, Khalil Shaheen est un journaliste palestinien, expert en médias, chercheur et analyste politique et des médias bien connu. Il est actuellement directeur de recherche en politique, et membre du conseil de direction de Masarat – Centre palestinien pour la recherche politique et les études stratégiques, à Ramallah. Depuis 1981, il est journaliste, rédacteur en chef et chercheur dans plusieurs institutions, journaux et magazines, au Liban, en Syrie, à Chypre, en Jordanie et en

Palestine. Ses articles et études politiques sont largement publiés.

Traduction : JPP pour l'Agence Média Palestine

Source: [Al-Shabaka](#)